

Saisissez votre recherche...



 FERMER



Projet Coeur de Ville

Le Cœur de Ville de Soissons joue un rôle essentiel sur notre territoire : il est à la fois un moteur économique créateur d'emploi, un pôle stimulant pour le bien-être et la qualité de vie des habitants mais aussi un élément majeur de l'attractivité touristique.

Alain Crémont, MAIRE DE SOISSONS

Faire de Soissons une ville moderne, intelligente et dynamique

Pourquoi faire de la redynamisation du coeur de ville une priorité ?

Le centre-ville n'est pas un quartier comme les autres. Il incarne l'identité de Soissons et le coeur battant de l'activité économique de tout notre bassin de vie. Pourtant, comme dans beaucoup de villes moyennes en France, il connaît des difficultés et doit faire face au départ des classes moyennes, au vieillissement des espaces publics, à la diminution de l'activité commerciale, à des problèmes de logements dégradés ou encore à des difficultés liées au stationnement. C'est pour répondre à tous ces enjeux, pour faire de Soissons une ville moderne, intelligente et dynamique que nous faisons de la redynamisation du coeur de ville une de nos priorités.

Quels sont les enjeux d'un tel projet ?

Nous partons de l'idée qu'il n'y a pas de ville agréable à vivre et attractive sans un centre-ville accueillant, facile d'accès, moderne, avec des espaces publics valorisés et des commerces dynamiques.

C'est pourquoi nous avons établi une stratégie qui repose sur 5 axes :

- > la redynamisation commerciale par la mise en oeuvre de dispositifs visant à maintenir la diversité et la qualité de l'offre commerciale du coeur de ville, véritable galerie marchande à ciel ouvert.
- > l'amélioration de l'accessibilité et du stationnement en mobilisant les outils numériques d'une smart-city et en recréant une offre de parking en hyper-centre.
- > la réhabilitation de l'habitat et du patrimoine bâti dégradé pour remettre sur le marché des logements vacants, ravalier les immeubles et ainsi donner l'image d'un coeur de ville dynamique et accueillant
- > la modernisation des espaces publics par un traitement qualitatif et modernisé de la place centrale à travers le projet Wilmotte et des rues commerçantes adjacentes.
- > le renforcement de l'attractivité touristique par la mise en valeur des principaux sites patrimoniaux remarquables de la ville.

Quelle méthode avez-vous retenu pour y parvenir ?

La redynamisation du coeur de ville est un enjeu à la fois urbain et humain. J'ai donc souhaité que le projet soit co-construit et partagé par le plus grand nombre : élus, services de l'État, collectivités, personnalités qualifiées, architectes, urbanistes, habitants. J'ai souhaité également que les commerçants et les artisans, qui restent nos partenaires privilégiés dans le redressement du coeur de ville, soient étroitement associés à la prise de décision. Pour montrer à quoi pourrait ressembler le coeur de ville demain, nous avons également mené des expérimentations dans certaines rues, sur le choix des matériaux et des équipements, avant d'envisager de les déployer sur l'ensemble des rues.

Jean-Marie Carré, PRÉSIDENT DE GRAND SOISSONS AGGLOMÉRATION

“ Notre territoire a besoin d'un coeur qui bat

En quoi la redynamisation du coeur de ville de Soissons est-elle importante pour le GrandSoissons Agglomération ?

Le centre-ville de Soissons est le coeur du GrandSoissons Agglomération. Il est le centre d'attraction de tout le territoire. C'est un espace de vie et d'échanges. Pour nos concitoyens, c'est en même temps le lieu du quotidien avec ses besoins courants et ses services de proximité et un lieu de plaisir, de distraction avec ses restaurants, ses bars, ses achats « plaisirs » et son cinéma.

Déjà en 2010, avec Jean-Michel Wilmotte, nous avons commencé à réfléchir au réaménagement de la place Fernand Marquigny, aux rues St-Martin, du Commerce ou de la Bannière. Si le centre de Soissons conserve son identité, une attractivité, il souffre, comme beaucoup de locaux vacants ou de la disparition de certains commerces. Renforcer le parcours marchand, lutter contre les dents creuses et forger une unité urbaine sont des facteurs clefs de succès pour redynamiser cet espace.

GrandSoissons Agglomération prendra toute sa place, au travers de ses compétences, dans l'opération coeur de ville initiée par la Ville de Soissons, car sans un coeur qui bat, il est impossible d'irriguer tout notre territoire.



Commerce

Favoriser la création de nouvelles activités commerciales
Embellir et harmoniser les terrasses des cafés et restaurants
Accompagner financièrement...



Circulation

Pour qu'un coeur de ville soit dynamique, il est primordial que chacun puisse y accéder facilement et s'y déplacer avec aisance. L'objectif de la...



Habitat

Le coeur de ville est un quartier emblématique par la richesse de son architecture, c'est aussi un quartier de vie qu'il est nécessaire de moderniser...



Patrimoine

Le coeur de ville est le centre historique de l'agglomération, son patrimoine mérite une attention toute particulière car il est un facteur important...



Espaces publics

Pour faire un Coeur de Ville un quartier pratique, fonctionnel et dynamique il est nécessaire de repenser complètement l'aménagement des espaces...



Équipements publics

Pour que le coeur de ville retrouve toute son attractivité, il est nécessaire d'y développer une offre culturelle, sportive et de loisirs



Les réalisations

La transformation du coeur de ville a déjà commencé. Découvrez ici les projets d'aménagements réalisés.

Redynamisation du Coeur de Ville : objectif N°1 pour Soissons !

L'étude qui a été menée a renforcé la municipalité de faire bénéficier aux commerçants et artisans d'un soutien concret de leur municipalité. Ainsi, pour la première fois à Soissons un service public dédié à la redynamisation du commerce a été créé. Il est chargé de la valorisation de l'image du cœur de ville par la mise en valeur de notre patrimoine mais aussi par la remise en état de la voirie ou la création d'ambiances de rues. Il sera un outil permettant de maîtriser la politique foncière et les espaces stratégiques de centre-ville pour conforter la présence de « locomotives ». L'un de ses défis sera de créer une dynamique commerciale collective en fédérant les structures associatives et en créant de la synergie entre les pôles commerciaux. Enfin il sera chargé de promouvoir le territoire et d'attirer de nouvelles enseignes en recherchant activement des investisseurs potentiels.

Des points positifs à valoriser :

Une bonne organisation urbaine > les voiries larges et des places de stationnement de proximité favorisent une circulation aisée et une accessibilité rapide aux commerces ;

Des stationnements bien répartis > plus de 1 700 places de parking (sans le Mail) soit un nombre plus élevé que dans des communes de même dimension ;

Une offre commerciale satisfaisante > près de 2/3 des enseignes préférées des français en équipement de la personne et en beauté sont présentes à Soissons.

Un potentiel d'attractivité de nouvelles enseignes > de nombreux locaux commerciaux répondent aux exigences des franchises en termes de surfaces.

Un marché bien fréquenté > c'est un véritable lieu de convivialité qu'il faut préserver. Il est notamment suggéré la présence accrue de nos producteurs locaux ;

Le commerce crée l'emploi des Soissonnais > la moitié des commerces occupe déjà au moins 2 salariés à temps plein, 25% des commerçants souhaitent recruter dans les prochaines années.

Des actions prioritaires à mener :

Lutter contre la vacance commerciale > des moyens doivent être mis en œuvre pour réduire le phénomène des "dents creuses" qui pénalise l'image du centre-ville ;

Revitaliser la place du marché > la place F. Marquigny ne joue pas aujourd'hui son rôle d'espace commercial référent mais reste une aire de stationnement ;

Accompagner la transmission des commerces > 25 % des commerçants souhaitent transmettre leurs commerces dans les 5 ans ;

Conforter le commerce de proximité > 54% de l'offre est concentrée en cœur de ville mais les quartiers conservent un rôle fondamental au plus proche des habitants ;

Redonner aux commerçants l'envie d'investir > 47% des commerçants n'envisage aucun investissement. Ce taux atteint même 65% dans les autres communes de l'agglomération.

Une feuille de route à dérouler :

Ainsi la mise en perspective de l'offre commerciale et des besoins des consommateurs a permis de dresser une feuille de route qui sera mise en œuvre rapidement. Il ne s'agit pas d'opposer le commerce de proximité au commerce de périphérie mais de définir un juste équilibre. Chacun doit pouvoir trouver sa place voire contribuer à la croissance de l'autre. Des synergies doivent être identifiées.

Chiffres clés

23 monuments classés

La Cité du vase a la chance de compter plus de 20 monuments historiques, un patrimoine qu'elle a entrepris de restaurer et de valoriser depuis plusieurs années. En 2014, les travaux ont débuté à l'abbaye Saint-Jean des Vignes et devraient s'achever en 2026. Une visite en réalité augmentée de l'abbaye Saint- Jean des Vignes est proposée depuis cette année. Un nouveau cheminement piétonnier le long de la cathédrale va être créé entre la place Mantoue et la place Fernand Marquigny. Le projet coeur de ville prévoit aussi une mise en scène nocturne des sites patrimoniaux, grâce à un éclairage spécifique, à l'image des nouveaux luminaires récemment installés sur le sol aux abords de l'abbaye Saint-Léger.

2M€ sur 3 ans

ont été alloués au Plan de soutien au commerce de proximité. Lancé en 2018, ce dispositif a permis de créer un office du commerce et de l'artisanat, lieu d'accueil et de conseil des professionnels et des consommateurs, et un poste de manager de coeur de ville, qui accompagne les commerçants et les porteurs de projets dans leurs démarches administratives. Sans oublier une prise en charge à 50% de la taxe foncière sur la propriété bâtie (sous conditions), l'instauration d'un droit de préemption sur les fonds commerciaux et d'une taxe sur les locaux commerciaux vacants depuis plus de deux ans, la mise en place d'un Fonds d'intervention pour la sauvegarde de l'artisanat et du commerce (FISAC), un soutien à l'association Vitrites de Clovis pour l'organisation de ses manifestations et événements.

1700 places

de stationnement sont aujourd'hui recensées en centre-ville. L'un des objectifs du projet coeur de ville est de concilier la possibilité de se garer facilement à proximité des zones commerçantes avec la nouvelle attractivité d'un centre-ville plus qualitatif. Une réflexion est actuellement menée pour définir de nouvelles solutions permettant de compenser intégralement ce déficit.

27,7% des Soissonnais

habitent le centre-ville, qui regroupe 31% des logements de la commune. Mais 350 biens y seraient aujourd'hui vacants. La construction de logements neufs diversifiés permettra de

développer l'offre et la qualité résidentielle dans le coeur de ville (exemples : Croix d'Or, Les Trois Roys, ou l'ex Salle des Feuillants). Pour faciliter les rénovations, la Ville définit actuellement son AVAP (aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine), qui permettra notamment aux propriétaires du centre-ville d'accéder à des aides ou dispositifs de défiscalisation.

> Travailler ensemble, préparer l'avenir



Vers un centre ville connecté



SOISSONS

VILLE DE SOISSONS

PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE 02200 SOISSONS

☎ **03 23 59 90 00**

@ **CONTACTEZ-NOUS**

